

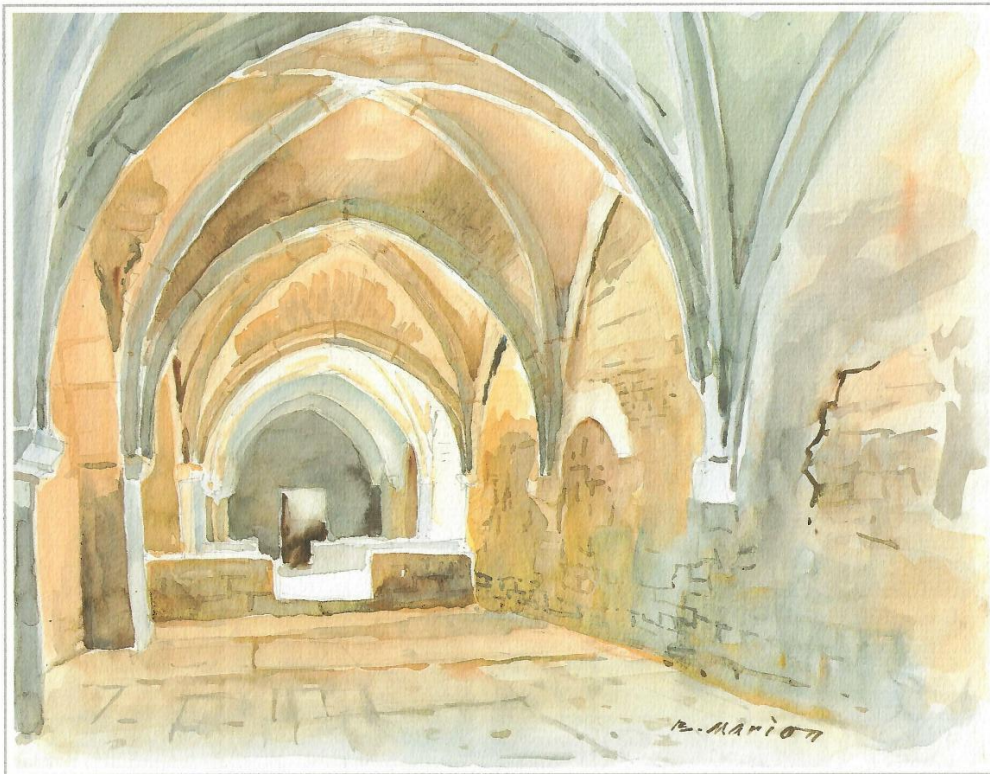
PELERINAGE D'UN JOUR

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE CHAMPLITTE

Un pèlerinage organisé par la Paroisse Saint Pierre Fourrier de la Plaine de Gray

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

Accompagnateur spirituel : Père Pierre BERGIER



PROGRAMME :

9h : arrivée au Sainfoin. (Allée montante en face de l'entrée du château)

Visite guidée par Geneviève Campenet du bourg ancien (partie haute)

10 h 30 : messe paroissiale suivie d'une explication de l'histoire de l'ancienne collégiale Saint Christophe par l'abbé Pierre Bergier

12h : repas tiré du sac à l'ombre de l'église (en cas d'intempéries, dans la salle à proximité). Comme d'habitude le service des pèlerinages proposera thé/café/infusion et nous partagerons douceurs et gâteaux des pèlerins ! Apporter siège pliable, casquette ou kway en fonction de la météo.

13h30 : départ de l'église pour la découverte de l'ancien hôpital royal et du couvent des augustins (propriété privé)

15h15 : départ pour l'église romane de Champlitte la Ville, visite historique par son curé suivi du chant des vêpres (prière du soir)

CHAMPLITTE – Dimanche 6 septembre 2026

Fiche d'inscription individuelle

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom Prénom : _____ Téléphone : _____

Transport : Autocars GTV

Au départ de : Etalans ☐ Besançon ☐ Franois ☐ Marnay ☐

Règlement : 35 €

-Par chèque, à l'ordre de « service des pèlerinages »

-Espèce

-Chèques vacances

Parking :

Vous pouvez laisser votre voiture au parking : -Chamars (GRATUIT) ☐

-Mairie (souterrain) ☐

Forfait parking journée : 5,10 € (à ajouter à l'acompte de l'inscription)

Protection des données personnelles (RGPD) et droit à l'image :

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Besançon à utiliser mes coordonnées courriel, postale et téléphonique présentes sur ce document dans le cadre du pèlerinage auquel je m'inscris :

☐ OUI ☐ NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à transmettre mes coordonnées (nom, adresse, téléphone, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage.

☐ OUI ☐ NON

J'autorise le service diocésain des pèlerinages à me transmettre par mail ou par courrier des informations concernant son activité.

☐ OUI

☐ NON

Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et cède mes droits de publication ou de reproduction à l'association diocésaine dans le cadre exclusif de ses activités légitimes et sur tout support.

Si je ne consens pas à la fixation, à l'utilisation de mon image ou à la publication d'image par l'association diocésaine aucune fixation ni publication d'image me concernant ne seront réalisées sauf dans le cadre d'une prise de vue collective.

☐ OUI

☐ NON

Je peux demander toute information supplémentaire concernant cette protection au responsable du service des pèlerinages.

Après avoir pris connaissance du programme, du prix, et des conditions d'annulation sur le dépliant, je demande mon inscription en vous adressant le règlement.

Je soussigné (e).....
certifie avoir bien pris connaissance des conditions générales,

Le :

Signature :

(Indiquer la mention « Lu et approuvé »)

CONDITIONS :

INSCRIPTION :

L'inscription est effective à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement.
Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Des frais d'annulation seront retenus si la personne se désiste moins d'une semaine avant la date du pèlerinage.

RESPONSABILITES :

Du Service des Pèlerinages :

Qui ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services.

Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.

Du Pèlerin : Qui doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin d'inscription.

UN PEU D'HISTOIRE

Champlitte est un bourg très ancien mais qui n'est devenu prospère qu'au XIII^{ème} siècle.

Dès le Moyen-Age , la ville s'entoura de murailles (aujourd'hui disparues) et se peupla de **monastères**.

Saccagé et pillé par les troupes françaises en 1636 et 1637, Champlitte perd peu à peu de l'importance. Le phylloxéra, qui ravagea le vignoble au XIX^{ème} siècle, acheva de ruiner les habitants de Champlitte, dont beaucoup émigrèrent.

Du XV^{ème} il ne reste que **le clocher de l'église** avec sa tour fière et solide. Mais les **rues vigneronnes** renferment bien d'autres curiosités historiques. Ainsi dans la rue des Perrières la tour est un **vestige des fortifications du XVI^{ème} siècle**. Dans toute la ville, des **maisons des XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècles** se laissent admirer, avec leurs statues décoratives enchâssées dans les murs, leurs tourelles et leurs jardins en terrasse.

L'église est un autre témoin de l'histoire de Champlitte : son beffroi couronné de gargouilles fait partie de l'ancienne chapelle de la Collégiale (1439), tandis que la nef fut reconstruite de 1818 à 1825, et incendiée en 1888.

Le couvent des augustins fut fondé en 1399 à l'emplacement d'un manoir, donné par le seigneur de Champlitte à l'Ordre des Ermites de Saint Augustin. Son Eglise fut construite peu après 1412, puis on édifia les trois galeries du cloître. En 1598, on vit la construction de la chapelle de la confrérie Saint-Sébastien. Il fut un haut lieu d'enseignement qui marque la région par ses recherches humanistes. Quelques dépendances des 16^e et 17^e siècles ont été conservées. Quelques restaurations à la fin du 17^e siècle. Déclarés biens nationaux à la Révolution, les bâtiments sont réutilisés en logements.

